



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

CABINET DU PREFET
Bureau de la Sécurité et de la
Prévention de la Délinquance

VIDEOPROTECTION
N° CAB-BSPD- 2013-1

LE PREFET DU PAS-DE-CALAIS
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code de la sécurité intérieure n° 2012-351 du 12 mars 2012 ;

Vu le décret modifié n° 96-926 du 17 octobre 1996 relatif à la vidéoprotection pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 95-73 du 21 janvier 1995 d'orientation et de programmation relative à la sécurité, notamment les articles 7 à 9 ;

Vu le décret du 26 janvier 2012 portant nomination de M. Denis ROBIN en qualité de préfet du Pas-de-Calais (hors classe) ;

Vu l'arrêté préfectoral modifié du 7 décembre 2009 portant constitution de la commission départementale des systèmes de vidéoprotection ;

SUR proposition de Madame la Sous-Préfète, Directrice de Cabinet de la Préfecture du Pas-de-Calais ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 : La commission départementale des systèmes de vidéoprotection est constituée comme suit pour une durée de trois ans:

Membres désignés par M. le Président de la Cour d'Appel de Douai et assumant la présidence :

Titulaire : M. Pascal GASTINEAU

Suppléant : Mme Véronique DELLELIS

Membres désignés par M. le Président de l'Association des maires du Pas-de-Calais :

Titulaire : M. Claude FERRET

Suppléant : M. Bruno MAGNIER

Membres désignés par MM. les Présidents des chambres de commerce et d'industrie du Pas-de-Calais :

Titulaire : M. Philippe SUISSE

Suppléant : M. Gaël PINSON

Personnalités qualifiées choisies en raison de leur compétence :

Titulaire : M. Jérôme CHAUB

Suppléant : M. Hervé COURET

ARTICLE 2 : L'arrêté du 7 décembre 2009 susvisé est abrogé.

ARTICLE 3 : Madame la Sous-Préfète, Directrice de Cabinet de la Préfecture du Pas-de-Calais est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Copie destinée à

- M. Pascal GASTINEAU
- Mme Véronique DELLELIS
- M. Claude FERRET
- M. Bruno MAGNIER
- M. Gaël PINSON
- M. Philippe SUISSE
- M. M. Jérôme CHAUB
- M. Hervé COURET

ARRAS, le 09 JAN. 2013
Le Préfet


DENIS ROBIN